

# CAP PLÂTRIER PLAQUISTE



Recrutement : élèves issus  
de 3<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> PREPA PRO, 3<sup>ème</sup> SEGPA

## Présentation de la formation :

Le titulaire de ce CAP est un ouvrier professionnel dont la formation a pour but d'avoir des compétences centrées sur :

L'organisation du poste de travail sur chantier à partir des documents définissant l'ouvrage, en prenant en compte les particularités du chantier et en préparant les outillages et les matériels ;

La mise en place des équipements individuels et collectifs de protection et de sécurité et, éventuellement des échafaudages ;

La réalisation d'ouvrages en plâtre par voie humide (plafonds, cloisons de séparation, de distribution, de doublage, gaines techniques) ;

La réalisation d'ouvrages en plaques de plâtre (cloisons, plafonds, gaines techniques) ;

La réalisation d'enduits de plâtre (manuellement et mécaniquement), d'enduits pelliculaires ou décoratifs.

[Télécharger le référentiel de formation](#)

### Activités professionnelles :

Le titulaire de ce CAP plâtrier plaquiste est un ouvrier professionnel employé par des entreprises du secteur de l'aménagement et de la finition du bâtiment sur des chantiers de rénovation ou parfois de construction neuve. Son intervention se fait seul ou en équipe selon la taille du chantier. Elle porte sur des travaux d'aménagement intérieur (doublages, cloisons, plafonds, sols), sur des ouvrages décoratifs.

Ces aménagements sont réalisés à l'aide tant de produits humides (plâtre en poudre, plâtres allégés, briques, carreaux de brique, carreaux de plâtre) que de produits secs (plaques, éléments préfabriqués).

Contenu de la formation (horaires à titre indicatif) :

Première année : 36 semaines de formation, 33h d'enseignement hebdomadaire dont 18h en enseignement professionnel

Deuxième année : 33 semaines de formation, 32,5h d'enseignement hebdomadaire dont 17h en enseignement professionnel

Périodes de formation en milieu professionnel (stages en entreprise) :

14 semaines : 7 semaines en première année – 7 semaines en deuxième année

Poursuite d'études :

Au niveau V des diplômes : un autre CAP en 1 an en complément du premier

Au niveau IV des diplômes : le Brevet Professionnel "Plâtrerie – Plaques" ou éventuellement un Baccalauréat professionnel du même secteur : le bac pro "Aménagement – finition du bâtiment "

Qualités requises : Être créatif, rapide et savoir s'adapter à la technicité des produits

Travailler le plâtre avant qu'il ne prenne demande de la rapidité. Rapide, la plâtrier plaquiste doit l'être aussi pour satisfaire aux contraintes de temps du chantier, tout comme pour assimiler l'évolution incessante des techniques industrielles. Il doit savoir marier le confort à l'esthétique.

[vidéo du métier ...](#)